



Collecte Participative

Centrale photovoltaïque au sol de Castelnau-d'Aude

Lancement de la collecte : 23/09/2024

Période d'exclusivité habitants de la communauté de commune
du 23/09 au 26/09
puis ouvert à tous les départements limitrophes du projet
du 27/09 au 31/10

Durée
48 mois

Taux d'intérêt annuel
6,5 %

Montant total
456 000 €

Montant minimum
20 €

Frais d'inscription
Gratuit

Type de collecte
Emissions d'obligations simples

LE PROJET

Le projet photovoltaïque de Castelnaud-d'Aude a été initié avec la commune en 2019. Il prend place sur environ 5ha à côté du poste de la Gaudière. Sa construction débute en cette fin d'année et sera achevée d'ici janvier 2025. Il permettra de produire une énergie décarbonée correspondant à la consommation annuelle de 1500 foyers.

POURQUOI PARTICIPER ?

Le coût de construction du projet de Castelnaud d'Aude est estimé à 4,6 millions d'euros. Pour le financer, Elements fait appel à des prêts bancaires mais sollicitons également des particuliers via le principe du prêt participatif. La collecte de financement participatif annoncée sera ouverte le 20 septembre 2024 sur la plateforme dédiée à la transition énergétique Lendopolis, filiale à 100% de La Banque Postale. L'objectif est de lever 456 000 € sous forme d'obligations simples. Un accès prioritaire à la collecte est donné aux habitants de la communauté de communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois dans un premier temps puis l'ensemble des habitants des départements limitrophes au projet pourront investir. L'investissement sera accessible avec un montant minimum de 20 euros, sans frais d'inscription. La durée des obligations est de 48 mois, et le taux d'intérêt annuel à 6,5%.

COMMENT PARTICIPER ?

Toutes les informations détaillées sur le projet et la collecte seront disponibles dès le 16 septembre sur le site de Lendopolis à l'adresse suivante : <https://www.lendopolis.com/projet/centrale-solaire-elements-castelnaud-d-aude>. En attendant, n'hésitez pas à créer votre compte sur <https://www.lendopolis.com/>.

Un justificatif de domicile et une pièce d'identité seront demandés.